

**Délégation du Conseil Municipal au Maire – article L 2122 – 23 du Code
Général des Collectivités Territoriales – Porter à connaissance
Décisions prises depuis 3 octobre 2013**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 31
Nombre de votants : 35*

LE 28 NOVEMBRE DEUX MILLE TREIZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 21 novembre 2013 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, Mme DELANDRE Béatrice (de la question n° 4 à la question n° 39), M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 4 à la question n° 6), M. LEFEBVRE François (de la question n° 4 à la question n° 39), Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme RIDEL Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (de la question n° 1 à la question n° 7), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire (de la question n° 3 à la question n° 39), M. BREBION Bernard (de la question n° 3 à la question n° 39), M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta (de la question n° 4 à la question n° 39), M. BOUDIER Jacques (de la question n° 6 à la question n° 39), Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (de la question n° 1 à la question n° 14), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (de la question n° 6 à la question n° 39), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice (de la question n° 1 à la question n° 3), Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 1 à la question n° 3 et de la question n° 7 à la question n° 39), M. LEFEBVRE François (de la question n° 1 à la question n° 3), Mme CYPRIEN Jocelyne (de la question n° 8 à la question n° 39), Mme MELE Claire (de la question n° 1 à la question n° 2), M. BREBION Bernard (de la question n° 1 à la question n° 2), Mme AVRIL Jolanta (de la question n° 1 à la question n° 3), M. BOUDIER Jacques (de la question n° 1 à la question n° 5), Mme EMO Céline (de la question n° 15 à la question n° 39), Mme SANOKO Barkissa (de la question n° 1 à la question n° 5), M. CHAUVIERE Jean-Claude.

Pouvoirs ont été donnés par : M. LEVASSEUR Thierry à M. TAVERNIER Eric, Mme LEGRAND Vérane à M. BREBION Bernard (à la question n° 3 et de la question n° 7 à la question n° 39), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme GILLET Christelle (de la question n° 8 à la question n° 39), Mme EMO Céline à Mme DUPONT Danièle (de la question n° 15 à la question n° 39), Mme SANOKO Barkissa à Mme COTTARD Françoise (de la question n° 1 à la question n° 5), M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. LAPENA Christian.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

M. Sébastien JUMEL, Maire, expose que les décisions prises depuis la précédente séance du Conseil, en vertu de la délégation d'attributions consentie par délibérations des 4 avril 2008 et 3 février 2009 et 14 mai 2009, sont portées à la connaissance du Conseil Municipal :

→ Passation de contrats d'assurances pour la Ville de Dieppe – Lot n° 3 « flotte automobile » - Avenant n° 6 au marché n° 09.378 portant régularisation de la prime de l'année 2013 après prise en compte des suppressions et adjonctions, de l'évolution de l'indice et du changement de formule de garantie pour les véhicules de plus de 5 ans au 1^{er} janvier 2013. Nouveau montant des cotisations au 1er janvier 2013 : 38 657,54 € TTC

→ Rédaction en langue anglaise de 20 articles pour le blog du site Internet de la Ville de Dieppe – Titulaire : M. Ben Collier - Montant global de la prestation : 1 500 € TTC, soit 75 € l'article.

→ Droit d'accès à la plate-forme « Insito » - Titulaire : Société Finance Active – Durée : 3 ans à compter du 1^{er} février 2014 - Montant annuel : 7 335,90 € HT révisable annuelle selon formule d'indexation.

→ Mise à disposition à titre gratuit de locaux à la Maison des Associations – Bénéficiaire : Union Nationale Syndicale Autonome (UNSA) – Durée : 2 ans, renouvelable tacitement pour une période identique,

→ Mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de 2 300 000 € maximum – Titulaire : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Normandie-Seine – Durée : 364 jours à compter de la date de signature de la convention - indexation : Euribor1 mois moyenné

→ Animation d'ateliers contes et marionnettes à la Maison de quartier du Pollet dans le cadre des actions du Projet Educatif Local – Titulaire : Anim Even's – Durée : du 1^{er} octobre 2013 au 17 décembre 2013 - Montant : 1 300 € TTC,

→ Contrat de maintenance des logiciels Covadis, Autopiste, Saphir, Edicad – Titulaire : Société Géomédia disposant des droits d'exclusivité pour la gestion des logiciels en question – Durée : du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, avec possibilité de renouvellement 4 fois par tacite reconduction - Coût annuel de la maintenance : 1 010 € HT sur la base de 3 licences Covadis 2D/3D,

→ Fourniture de colis de Noël destinés aux personnes âgées pour l'année 2013 – Avenant n°1 au marché n° 13.248 portant sur la prise en compte de 300 colis supplémentaires – Titulaire : Société Duca de Gascogne - Montant de l'avenant : 3 894 € TTC

→ Hébergement du site Internet de la Ville de Dieppe – Marchés à bons de commande – Titulaire : Société Novelys – Durée : 12 mois fermes avec possibilité de reconduction tacite 3 fois par période de 12 mois, soit une durée maximale de 48 mois - Prix forfaitaire annuel de 800 € HT pour la prestation "hébergement". Les autres prestations (*maintenance corrective et adaptative, développement de nouveaux modules ou fonctionnalités et adaptation de la charte graphique*) seront commandées dans la limite d'un montant maximum annuel de 30 000 € HT et sur la base des prix unitaires du bordereau,

→ Publication digitale du magazine « Journal de Bord » sur le site web de la Ville – Titulaire : Société Calaméo – durée : 1 an, reconductible par tacite reconduction, 1 fois pour une période de 12 mois – Montant de la prestation mensuelle : 12 € HT – Frais annuels : 20 € HT,

→ Maintenance du progiciel de gestion des bibliothèques « ALEPH 500 » - Titulaire : Société Ex Libris – Durée : 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2014 avec possibilité de reconduction tacite 3 fois par période de 12 mois – Montant de la maintenance : 5 175,79 € HT par trimestre – Les prix sont révisibles au 1^{er} janvier de chaque année et pour la première fois au 1^{er} janvier 2015,

→ Acquisition d'une machine multifonctions pour tondre, défeutrer, scarifier et ramasser le gazon des terrains de sport de la Ville de Dieppe – Titulaire : Normandie Motoculture - montant du marché : 17 300 € HT,

→ Mise à disposition d'un logement à l'Ecole Vauquelin de Dieppe – Bénéficiaire : Mme Sabine PRIE – Durée : 23 mois non renouvelable à compter du 1^{er} novembre 2013 – Loyer mensuel : 490 € hors charges

→ Gardiennage dans le cadre du festival Rock sur les Galets, sur les pelouses de la plage – Titulaire : Association « Académie Kempo Fight 76 » - Période : du 15 au 17 août 2013 – Montant : 2 681,90 € nets,

→ Travaux pour l'aménagement d'une rue à l'arrière de l'immeuble Jacques Cœur et la réfection partielle de l'avenue Charles Nicolle à Neuville lès Dieppe :

- Lot 1 : Voirie – Réseaux Divers - Titulaire : Entreprise Eurovia Haute-Normandie – montant du marché : 686 826,83 € HT (tranche ferme et tranches conditionnelles)
- Lot 2 : Espaces Verts – Mobilier – Titulaire : Entreprise Activert - montant du marché : 38 309,11 € HT.

→ Occupation temporaire du dépôt de sel de la Direction Interdépartementale des routes Nord-Ouest – Mise à disposition non constitutive de droits réels consentie à titre gratuit pour une durée de 3 ans,

→ Conception de deux équipements publics dans le quartier du Val Druel – Travaux de faux-plafonds – Titulaire : Société C.I.P. – Montant - du marché : 83 946,88 € HT,

→ Contrat Projet « Diep à pied » - mise en place d'un travail collectif de création articulé autour de la mise en vie du patrimoine et de l'architecture- Titulaire : Association « Compagnie Vers Volant » - Durée : d'octobre 2013 à juin 2014 selon un déroulement structuré en 4 phases - Montant global de la prestation : 14 700 € TTC,

→ Accueil d'un groupe d'étudiants de l'Ecole Normale Supérieure de Paris – Participation financière aux frais d'hébergement à hauteur de 1 000 €,

→ Régie de recettes du Château-Musée pour l'encaissement des droits d'entrées – Montant maximum de l'encaissement fixé à 5 000 € à compter du 1^{er} novembre 2013,

→ Contrat de maintenance des logiciels « Autorisation du droit des sols » - Titulaire : Cabinet Meley-Strozyna bénéficiant de l'exclusivité – Montant annuel de la maintenance : 2 850 € HT actualisable chaque année selon formule de révision – Durée : du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2014, renouvelable deux fois tacitement

→ Mise à disposition à titre gratuit de la salle annexe de l'Hôtel de Ville de Dieppe – Bénéficiaire : Centre National de la Fonction Publique Territoriale - Direction Régionale de Haute-Normandie – Durée : 1 an à compter du 1^{er} janvier 2014, renouvelable tacitement par période identique.

→ Spectacle de Noël 2013 dans les crèches de la Ville de Dieppe – Titulaire : Compagnie Deci-Delà – nombre de prestations prévues : 6 - dates : lundi 9 décembre, mardi 10 décembre, et jeudi 12 décembre 2013, à raison de deux représentations par jour - montant global : 1 200 € TTC,

→ Formation "Education à l'Image" pour sept agents de la Ville de Dieppe – Titulaire : Organisme « Culture et Nature » - Durée : 4 jours – Montant : 2 600 € nets,

→ Contrat de cession pour une représentation du conte « Lila et Nino » le dimanche 17 novembre 2013 à 17 heures au Centre Jean Renoir à Dieppe, dans le cadre de la semaine du conte – Titulaire : Compagnie Deci Delà – montant : 962 € TTC,

→ Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « La belle aux cheveux d'Or » le vendredi 15 novembre 2013 à 19 heures 45 à la bibliothèque ludothèque Camille Claudel – Titulaire : Association Commédiamuse – montant : 1 093,30 € nets,

→ Location de modules, bungalows et sanitaires publics – Lot 1 : Location de modules sanitaires – Lot 2 : Location de modules poste de secours – Avenant de transfert du marché n° 10.221/222 au profit de la Société MC LOC qui se substitue à la Société Martin Calais à partir du 1^{er} juillet 2013,

→ Occupation du domaine public maritime – Maintien d'une plate-forme bétonnée sur la plage de Dieppe, destinée à l'accueil d'activités saisonnières – Durée : du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017 – Montant de la redevance : 2 255 € par an,

→ Occupation du domaine public maritime – Installation d'un cheminement en bois sur la plage de Dieppe – Durée : du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017 – Montant de la redevance : 1 564 € par an

☞ Après avoir entendu les précisions apportées par M. le Maire aux questionnements de :

- M. Patrick HOORNAERT, sur la ligne de trésorerie et sur le marché relatif à la conception des deux équipements au Val Druel (travaux de faux-plafonds),

- M. Jean BAZIN, sur le gardiennage du festival « Rock sur les galets » et le contrat relatif au projet « Diep à pied »,

☞ **Le Conseil Municipal PREND ACTE de ce porter à connaissance.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :
Publication :
Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire